

# Gestionnaire de comptes fournisseurs-clients\*

\*Voir [Gestionnaire comptable et achat](#) + [Gestionnaire finances](#) (Répertoire des métiers de la FPH, mars 2015).

**Gérer** le processus comptable, de l'émission de la commande à celle des titres de recette, dans le cadre d'un contrôle budgétaire et comptable et des marchés publics.

## MANAGEMENT, GESTION ET AIDE À LA DÉCISION FINANCES COMPTABILITÉ

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM

Niveau 6 (Licence)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

45140

## RÉFÉRENTIEL

### ACTIVITÉS

- Contrôle de l'application des règles, procédures, normes et standards, dans son domaine d'activité
- Contrôle de la conformité des services/prestations, dans son domaine d'activité
- Contrôle des données/documents relatifs à son domaine
- Élaboration, mise en place et exploitation de tableaux de bord spécifiques au domaine d'activité
- Encadrement d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Information et conseil à des tiers (agents, patients, familles, etc.) dans son domaine d'activité
- Organisation et description des processus spécifiques à son domaine, traitement des dysfonctionnements
- Règlement des litiges et contentieux
- Suivi et contrôle budgétaire relatif au domaine d'activité

### SAVOIR-FAIRE

- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs, dans son domaine de compétence
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures/protocoles/modes opératoires/consignes relatives à son domaine de compétence
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles

- Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité professionnel
- Optimiser la trésorerie

## **CONNAISSANCES REQUISES**

- Bureautique (35066)
- Comptabilité générale (32667)
- Gestion budgétaire (32650)
- Gestion des ressources humaines (33054)
- Logiciel dédié à la gestion comptable (32663)
- Organisation et fonctionnement interne de l'établissement (43426)

## **AUTRES RÉFÉRENTIELS**

- [Pôle emploi Code ROME : M1203 Comptabilité](#)
- [CNFPT Répertoire des métiers territoriaux : 04/A/04 Responsable de gestion comptable](#)

## **TEXTES DE RÉFÉRENCES**

- [Décret n° 2011-660 du 14 juin 2011](#)
- [Décret n° 2011-661 du 14 juin 2011](#)
- [Décret n°2007-196 du 13 février 2007](#)

# **FORMATION**

# **STATUT ET ACCÈS**

## **Corps des adjoints des cadres hospitaliers**

### **STATUT DANS LA FPH**

## Catégorie B

---

### Grades

- Adjoint des cadres hospitaliers de classe normale (13 échelons)
  - Adjoint des cadres hospitaliers de classe supérieure (12 échelons)
  - Adjoint des cadres hospitaliers de classe exceptionnelle (11 échelons)
- 

## MODALITÉS DE RECRUTEMENT DANS LA FPH

### Concours externe sur titres

Branches "**Gestion économique, finances et logistiques**" et "**Gestion administrative générale**"

Ouvert par l'autorité investie du pouvoir de nomination au niveau de chaque établissement ou commun à plusieurs établissements, comprenant une phase d'admissibilité sur dossier et un entretien avec un jury

Avis affiché dans les locaux de l'établissement, de l'ARS et de la préfecture de département, et publié sur le site Internet des ARS

### Conditions

- Etre titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme au moins de niveau 4 ou équivalent, sans conditions d'ancienneté

**Quota** : au moins 40 % du nombre total des places offertes aux deux concours (externe et interne)

---

### Concours interne sur épreuves

Branches "**Gestion économique, finances et logistiques**" ou "**Gestion administrative générale**"

Avis affiché dans les locaux de l'établissement, de l'ARS et de la préfecture de département, et publié sur le site Internet des ARS

### Conditions

- Etre agent titulaire ou contractuel des fonctions publiques hospitalière, d'Etat, ou territoriale ou être militaire ou agent en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale
- Compter au moins 4 ans de services publics

**Quota** : au moins 40 % du nombre total des places offertes aux deux concours (externe et interne)

---

## **Inscription sur liste d'aptitude**

Liste établie dans chaque établissement par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle

### **Conditions**

- Etre adjoint administratif hospitalier ou permanencier auxiliaire de régulation médicale
- Compter au moins 9 ans de services publics

**Quota** : 1/3 des titularisations et des détachements

---

## **Inscription sur liste d'aptitude après examen professionnel**

Liste établie dans chaque établissement après sélection par voie d'examen professionnel

### **Conditions**

- Etre adjoint administratif hospitalier ou permanencier auxiliaire de régulation médicale
- Compter au moins 7 ans de services publics.

**Quota** : 1/3 des titularisations et des détachements

---

## **Détachement ou intégration directe**

Possibilité d'intégration à tout moment dans le corps de détachement

### **Condition**

- Etre fonctionnaire dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie B
- 

## **ÉVOLUTION DANS LA FPH**

### **Au grade d'adjoint des cadres hospitaliers de classe supérieure**

**Au choix, par inscription au tableau annuel d'avancement établi par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des agents**

### **Conditions**

- Compter au moins 1 an d'ancienneté dans le 8<sup>ème</sup> échelon du grade d'adjoint des cadres hospitaliers de classe normale
- Justifier de 5 ans de services effectifs dans un corps de catégorie B

**Au choix par inscription au tableau annuel d'avancement établi après sélection par voie d'examen**

## **professionnel**

### **Conditions**

- Compter au moins 1 an d'ancienneté dans le 6<sup>ème</sup> échelon du grade d'adjoint des cadres hospitaliers de classe normale
- Justifier de 3 ans de services effectifs dans un corps de catégorie B

### **Au grade d'adjoint des cadres hospitaliers de classe exceptionnelle**

#### **Au choix par inscription au tableau annuel d'avancement établi par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des agents**

### **Conditions**

- Compter au moins 1 an d'ancienneté dans le 7<sup>ème</sup> échelon du grade d'adjoint des cadres hospitaliers de classe supérieure
- Justifier de 5 ans de services effectifs dans un corps de catégorie B

#### **Au choix par inscription au tableau annuel d'avancement établi après sélection par voie d'examen professionnel**

### **Conditions**

- Compter au moins 2 ans d'ancienneté dans le 6<sup>ème</sup> échelon du grade d'adjoint des cadres administratifs de classe supérieure
- Justifier de 3 ans de services effectifs dans un corps de catégorie B

### **Au grade d'attaché d'administration hospitalière**

#### **Concours national interne sur épreuves ouvert par arrêté du ministre chargé de la santé**

### **Conditions**

- Compter 3 ans de services publics effectifs

#### **Inscription sur une liste d'aptitude établie dans chaque établissement par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des agents**

### **Conditions**

- Compter plus de 5 ans de services effectifs dans le corps des adjoints des cadres hospitaliers ou des assistants médico-administratifs (accomplis en tant que titulaire ou stagiaire)

**Quota** : recrutement limité au 1/3 du nombre des titularisations

---

# EXERCICE DU MÉTIER

## CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

### Prérequis

- Expérience en comptabilité publique.

### Relations professionnelles

- Bureaux des entrées pour le suivi de la facturation
- Clients extérieurs de l'établissement pour le suivi des litiges et des créances irrécouvrables
- Fournisseurs pour le suivi des litiges et des délais de règlement non respectés
- Gestionnaire de comptes pour la fixation des objectifs et des directives
- Trésor public pour les échanges d'informations, la cohérence des comptes et le conseil

### Structures

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)
- Agence et syndic immobilier
- Association
- Cabinet comptable
- Collectivité territoriale
- Entreprise
- Entreprise publique/établissement public
- Etablissement bancaire et financier
- Etablissement scolaire
- Etude notariale
- Organisation humanitaire

---

## AUTRES APPELLATIONS COURANTES

- Comptable tiers
- Gestionnaire de comptes (clients, fournisseurs...)

# MOBILITÉ

## PASSERELLES

### Passerelles dans la FPH

- [Chargé\(e\) de la trésorerie et de la dette](#)
  - [Comptable analytique\\*](#)
  - [Contrôleur\(euse\) de gestion](#)
  - [Responsable budgétaire et financier](#)
- 

### Passerelles dans les autres fonctions publiques

- [Fonction publique territoriale](#)
-